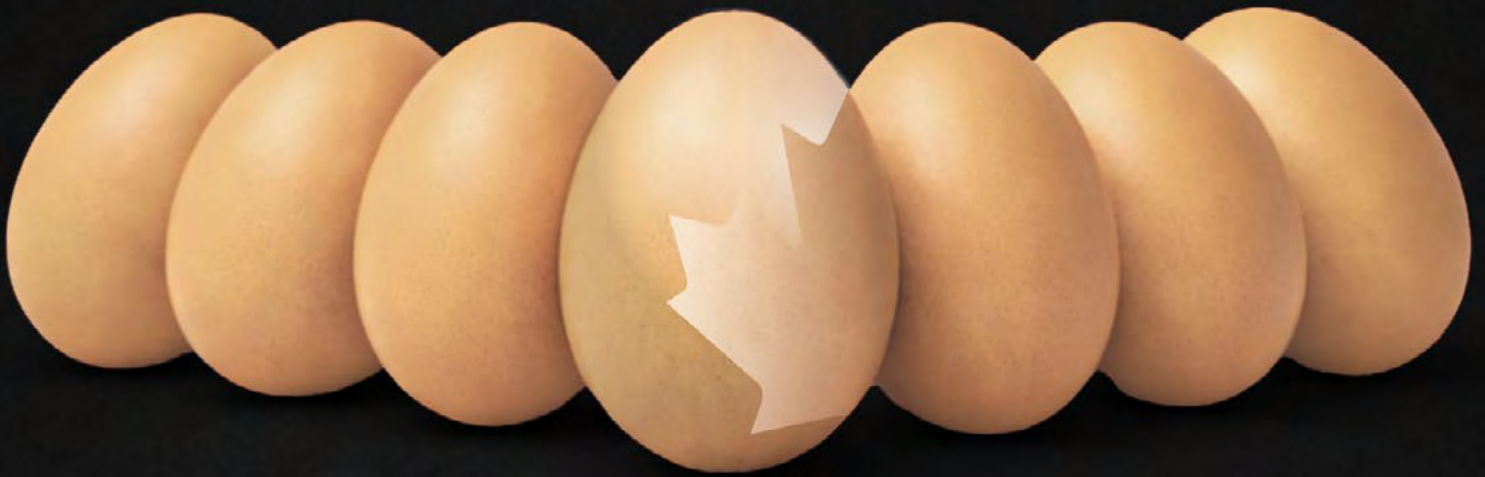


LES PRODUCTEURS D'ŒUFS
D'INCUBATION DU CANADA



**RAPPORT ANNUEL
2025**

Table des matières

Message du président.....	1
Rapport du directeur exécutif.....	5
Comité de direction et énoncé de mission des POIC.....	7
Conseil d'administration des POIC	8
Examen du marché canadien des œufs d'incubation.....	9
Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair	13
Comité de gestion de la production.....	15
Comité aviseur	17
Comité des finances	19
Comité de la recherche.....	20
Suppléants et gestionnaires provinciaux	24
Gagnantes et gagnants du concours de dessin des POIC.....	25
Participation des POIC à des organismes et groupes de travail	26
Participation des POIC à des comités.....	27
Permanents des POIC et représentant du GO-5 à l'OMC	28
États financiers au 31 décembre 2025.....	29



Message du président

En repensant à 2025, je suis frappé par le dévouement et le professionnalisme que le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair a démontrés partout au Canada. L'année écoulée nous a tous éprouvés, mais elle a aussi confirmé combien notre système est solide quand les producteurs, les offices, les couvoirs et leurs partenaires travaillent ensemble dans un même but.

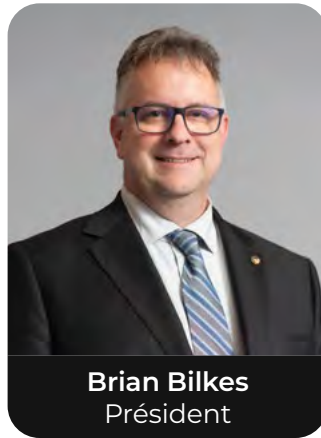
L'un des grands jalons de l'année a été l'approbation d'un addenda pluriannuel historique au cadre d'allocation et d'imposition de dommages-intérêts. Cette entente reflète les pressions réelles et croissantes qui s'exercent sur le secteur pour qu'il produise assez d'œufs d'incubation pour répondre aux besoins du marché tout en continuant de fonctionner de façon responsable au sein d'un système de gestion de l'offre discipliné. Elle apporte de la souplesse là où c'est nécessaire, de la certitude là où cela compte le plus, et l'assurance que le système pourra s'adapter sans perdre son équilibre.

Au niveau de la ferme, je tiens à reconnaître les énormes efforts que font les producteurs tous les jours. L'éclosabilité élevée, la planification attentive de la croissance, les excellentes pratiques de couvaison des poulettes et la discipline en matière de biosécurité ne sont pas des notions abstraites. Elles sont le fruit de l'expérience, de la minutie et de la fierté de bien faire les choses. J'encourage les producteurs à continuer de prendre appui sur ces forces, de faire preuve de créativité dans leurs stratégies pour garder l'influenza aviaire hors du poulailler et de continuer d'entretenir des relations libres et solides avec leurs couvoirs et leurs offices provinciaux.

J'aimerais aussi remercier sincèrement les nombreux producteurs qui donnent de leur temps pour siéger aux offices provinciaux, aux associations de producteurs et aux comités de l'industrie. Votre implication est essentielle au succès du système. Pour ceux et celles qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'impliquer, je vous encourage à le faire. Notre industrie dépend de l'engagement de producteurs bien informés, prêts à contribuer au-delà de leur propre exploitation.

Nos couvoirs méritent une reconnaissance particulière pour le travail qu'ils accomplissent tous les jours. Leur collaboration avec les offices provinciaux, par l'entremise de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC) et avec les POIC, a été indispensable cette année, durant laquelle ils ont connu des difficultés d'approvisionnement continues, des problèmes de délivrance de permis et des pressions opérationnelles. Notre relation avec la FCC demeure solide, et je suis reconnaissant de l'ouverture et de la coopération qui continuent de la caractériser.

Je remercie également les médecins vétérinaires et les métiers connexes qui appuient les producteurs et l'industrie, souvent en coulisses, mais toujours avec professionnalisme et engagement. Nos partenaires en matière génétique, Aviagen et Cobb, ont aussi joué un grand rôle cette année en nous aidant à surmonter des difficultés liées au zonage, à l'offre de reproducteurs et à la planification à long terme.



Brian Bilkes
Président



On ne saurait surestimer le travail des offices provinciaux. Les administrateurs et le personnel des offices de tout le pays gèrent le système au quotidien, abordent les difficultés à mesure qu'elles surgissent et assurent le fonctionnement ordonné de la gestion de l'offre. Je tiens aussi à remercier les permanents des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui collaborent étroitement avec le personnel des offices provinciaux pour aider les producteurs, les administrateurs et l'organisation dans son ensemble. Leurs efforts en 2025 ont contribué à renforcer notre position au pays et favorisé l'amélioration continue de tout le système.

Plus généralement, je tiens à mentionner le système de gestion de l'offre au sein duquel nous avons le privilège de travailler. L'appui des gouvernements, du public et du Conseil des produits agricoles du Canada est une chose que nous ne devrions jamais tenir pour acquise. Aujourd'hui plus que jamais, il importe de reconnaître la valeur de ce système typiquement canadien et les partenariats solides sur lesquels il s'est construit, y compris nos liens étroits avec les Producteurs de poulet du Canada et les autres filières assujetties à la gestion de l'offre.

Les producteurs d'œufs d'incubation canadiens, qui sont un maillon essentiel de l'offre de poulet du pays, livrent un produit exceptionnel dont les familles canadiennes ont besoin tous les jours. J'encourage tout le monde à continuer de soutenir le poulet canadien et les nombreuses formes qu'il prend sur les tables de la nation.

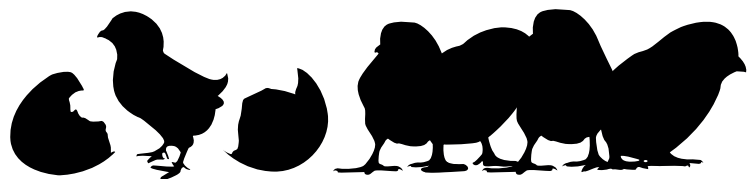
Il est vraiment très intéressant d'être producteur d'œufs d'incubation canadien à notre époque. Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble en 2025 et convaincu que nous sommes sur la bonne voie.

Merci à vous, qui êtes la force de notre secteur.

Cordialement,



Brian Bilkes
Président



Message du président



Visite du couvoir Trillium Hatchery
5 mars 2025 – Stratford



L'honorable Lawrence MacAulay, ancien
ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
18 mars 2025 – Ottawa



Etseoghena Amanoghena Obi –
bénéficiaire de la Subvention de
recherche sur les oiseaux reproducteurs
de type chair de l'ACPOIPC
19 mars 2025 – Ottawa



Assemblée générale annuelle des POIC
Conférencier invité : l'honorable Jean Charest
20 mars 2025 – Ottawa



Assemblée générale annuelle de
l'International Poultry Council
7-10 avril 2025 – Casablanca



Ernie Silveri avec le Prix Max Wiener
Assemblée générale annuelle et convention annuelle
des Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada
8-10 juin 2025 – Whistler



Message du président



Réunion d'été de la Fédération canadienne de l'agriculture
14-16 juillet 2025 – Winnipeg



Signature de l'Entente d'IDI modifiée des POIC
16 septembre 2025 – Montréal



Conférence agricole Amérique du Nord-UE
1-2 octobre 2025 – Lac de Côme



Forum public de l'OMC
17-18 septembre 2025 – Genève



Réunion avec le Conseil des produits agricoles du Canada
9 décembre 2025 – Ottawa



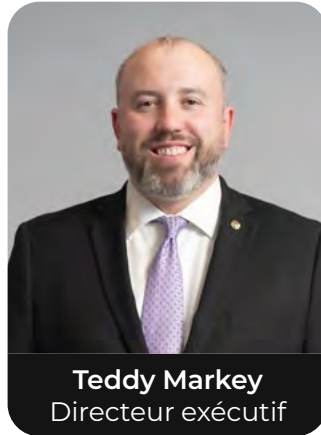
Rapport du directeur exécutif

L'année écoulée nous a rappelé l'importance de la coopération, de la planification à long terme et de notre engagement commun à produire des vivres ici au pays. Dans un environnement mondial marqué par l'incertitude et les pressions constantes sur l'agriculture, le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair du Canada a démontré la valeur d'un système conçu pour donner de la stabilité, de la prévisibilité et de l'assurance aux producteurs et à leurs partenaires.

Toute l'année 2025, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada ont étroitement collaboré avec les offices provinciaux, les couvoirs et les partenaires de l'industrie pour que le système continue de répondre aux besoins du marché intérieur. Cette collaboration s'est clairement reflétée dans l'approbation d'un addenda pluriannuel historique au cadre d'allocation et d'imposition de dommages-intérêts. L'entente en question répond directement aux pressions exercées sur le secteur tout en prouvant que la gestion de l'offre peut s'adapter de manière pratique et disciplinée. Elle offre une sécurité de planification, une souplesse mesurée et la confiance nécessaire pour investir, planifier la croissance et soutenir l'ensemble de la chaîne de valeur.

L'année a aussi rappelé une leçon qui va bien au-delà de l'agriculture : l'importance de la capacité intérieure. Un accès fiable à des aliments produits au Canada dépend de la coordination de toute la chaîne d'approvisionnement et de cadres stratégiques qui favorisent la prise de décisions à long terme. Le système de gestion

de l'offre du Canada continue de jouer un rôle de premier plan à cet égard en assurant une production constante et en soutenant les producteurs, les transformateurs et les familles du pays.



Teddy Markey
Directeur exécutif

La confiance envers les cadres gouvernementaux demeure essentielle quand des perturbations surviennent. Les POIC ont poursuivi leurs démarches auprès du gouvernement fédéral dans les dossiers de l'indemnisation, des mécanismes de rétablissement et de la préparation aux urgences, éclairés par l'expérience et par les leçons retenues des épisodes

sanitaires et des phénomènes météorologiques passés. Ces contacts bien entretenus donnent confiance aux producteurs et permettent au secteur de se rétablir rapidement et de continuer d'approvisionner le marché quand les temps sont difficiles.

Le renforcement du système canadien de gestion de l'offre demeure une priorité absolue. En 2025, les POIC ont pris part à des discussions en cours avec les fonctionnaires fédéraux, le Conseil des produits agricoles du Canada et les partenaires de la gestion de l'offre pour renforcer le rôle du système dans la livraison stable d'aliments produits au pays. Ils ont aussi travaillé avec les partenaires de la gestion de l'offre et les parties prenantes de l'agriculture en général dans le cadre d'initiatives publiques visant à faire ressortir le rôle des producteurs dans l'alimentation de la population et leur contribution à la solidité et à la fiabilité du système alimentaire intérieur. Le maintien de la confiance du public, de la compréhension du gouvernement et d'une surveillance efficace



est indispensable à la réussite de la gestion de l'offre à long terme, et les POIC continuent d'apporter une contribution constructive à ces discussions.

Les POIC s'emploient aussi encore à alléger le fardeau réglementaire inutile et à améliorer la façon dont les cadres fédéraux fonctionnent dans la pratique. Ils continuent de travailler avec les ministères fédéraux à réduire les formalités administratives, à assouplir la gouvernance et à apporter des améliorations pratiques qui reflètent mieux la réalité d'un secteur hautement spécialisé tout en maintenant une surveillance appropriée. Ces démarches visent à soutenir les producteurs et les couvoirs tout en améliorant l'efficacité réglementaire.

C'est un travail qui dépend du leadership et de la participation des producteurs et des offices provinciaux de tout le pays. Les producteurs continuent d'appliquer des normes rigoureuses à la ferme, tandis que les offices provinciaux gèrent le système au quotidien et réagissent aux difficultés qui se posent. Leur expérience, leur bon jugement et leur collaboration renforcent

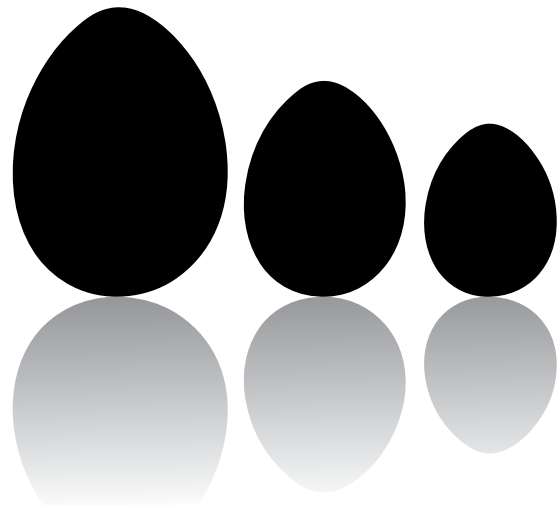
la stabilité du système et sa capacité de faire ce que les Canadiennes et les Canadiens attendent d'eux.

Les POIC restent concentrés sur des solutions pratiques qui favorisent une croissance responsable, renforcent la production intérieure et inspirent confiance envers la gestion de l'offre. Alors que la sécurité et la souveraineté alimentaires sont de plus en plus au cœur des préoccupations, le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair du Canada joue un rôle essentiel en nourrissant la population d'aliments produits au pays. Par la collaboration, la planification et l'investissement continu, le secteur est bien placé pour s'acquitter de cette responsabilité aujourd'hui et au cours des années à venir.

Cordialement,



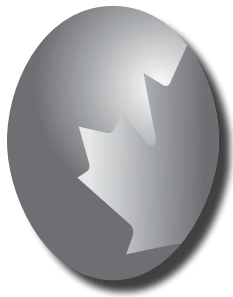
Teddy Markey
Directeur exécutif



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada Comité de direction



De gauche à droite :
Teddy Markey,
directeur exécutif;
Gyslain Loyer,
vice-président;
Brian Bilkes,
président;
Calvin Breukelman,
deuxième
vice-président



Notre mission :

Avec leurs partenaires et producteurs, les POIC garantissent aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

Notre vision :

Un secteur de la volaille canadien prospère, grâce à une industrie des œufs d'incubation de poulet à chair forte et rentable



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada Conseil d'administration



Calvin Breukelman
Colombie-Britannique



Kevin Tiemstra
Alberta



Mike Wurtz
Saskatchewan



Henry Heppner
Manitoba



Mark Woods
Ontario



Gyslain Loyer
Québec



Ernie Silveri
Fédération canadienne
des couvoirs



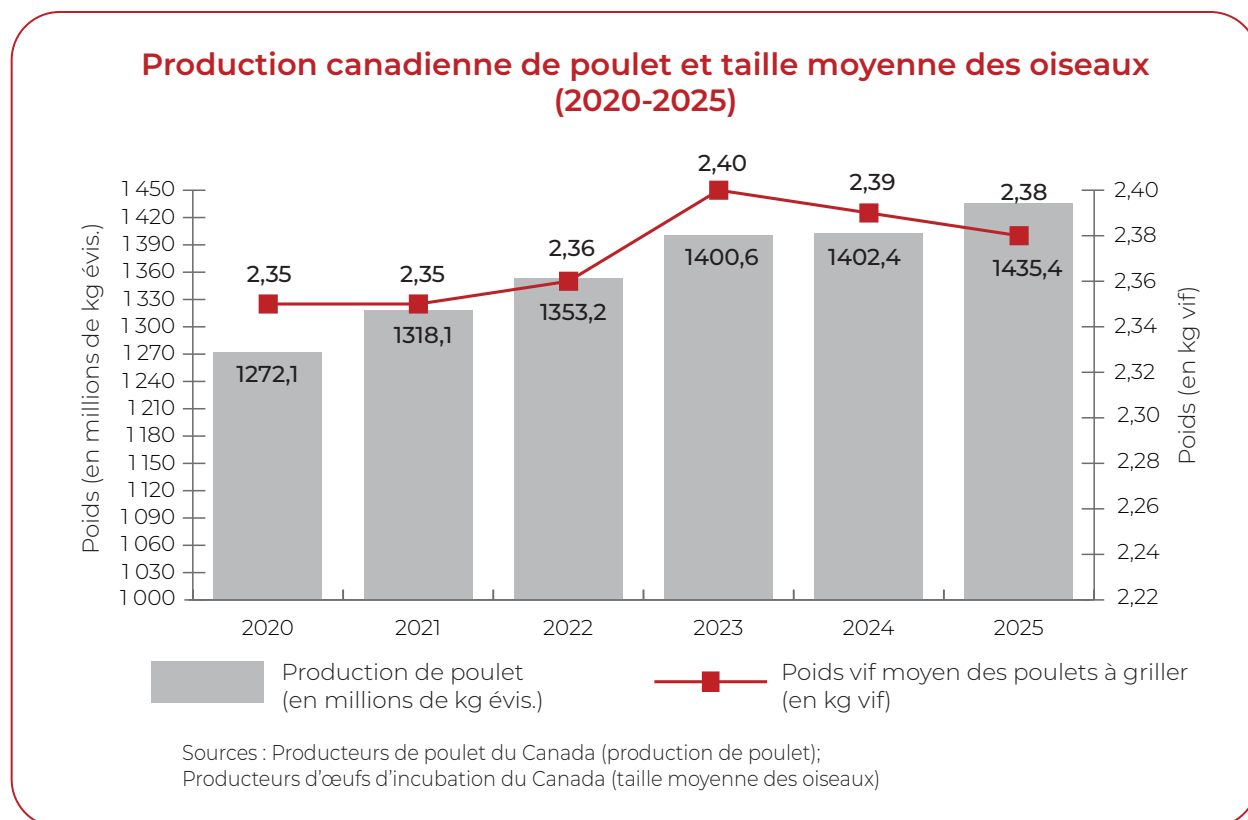
Christian Trottier
Fédération canadienne
des couvoirs



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

En 2025, l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair (OIPC) a connu des difficultés sans précédent associées à plusieurs facteurs, dont les pénuries persistantes de produits importés des États-Unis sur fond de tensions commerciales liées aux droits de douane, ainsi que la continuation des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) au Canada. Ces circonstances ont créé de l'incertitude quant à l'offre d'OIPC et de poulets canadiens, ce qui devrait encore avoir des répercussions en 2026. Tout au long de 2025, les POIC ont surveillé la situation de près et pris des mesures pour contribuer à assurer un approvisionnement constant de l'industrie canadienne du poulet en œufs d'incubation de poulet à chair en cette période d'incertitude.

Les allocations initiales d'œufs d'incubation de poulet à chair de 2025, établies en mars 2024, reposaient sur une production estimative de poulet de 1 467 millions de kilogrammes, ce qui représentait une croissance de 4,6 % par rapport à la production de poulet de 2024, laquelle se chiffrait à 1 402,4 millions de kilogrammes. Cette estimation a toutefois progressivement diminué au cours de l'année pour s'établir à une allocation finale de 1 448 millions de kilogrammes en juillet 2025. En fin de compte, la production totale de poulet pour 2025 s'est élevée à 1 435,4 millions de kilogrammes, en hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente, mais 12,6 millions de kilogrammes de moins que la projection de juillet 2025.



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Les couvoirs canadiens ont mis au total 1 058 millions d'œufs de poulet à chair en incubation en 2025, soit une hausse de 32 millions d'œufs (+3,1 %) par rapport à 2024. Par ailleurs, la production intérieure totale d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 921,7 millions d'œufs dans l'ensemble du Canada, une hausse de 29,7 millions d'œufs (+3,3 %) comparativement à l'année précédente et totalisant 103,5 % de l'allocation finale de 2025 des POIC.

Les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont augmenté d'environ 2,2 millions d'œufs (+1,7 %) par rapport à l'an dernier, tandis que le nombre de poulets à chair importés au Canada a augmenté d'environ 10,8 millions de poussins équivalents-œufs (+56 %). De ce fait, les importations combinées de 2025 ont augmenté de près de 13 millions d'équivalents OIPC (+8,4 %) par rapport à 2024. Prises globalement, les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont représenté 87,5 % du contingent tarifaire (CT) accordé aux couvoirs en 2025, tandis que les importations de poussins à chair ont représenté 92,2 % du CT.

En 2025, la production canadienne d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 3,3 % par rapport à 2024, et les niveaux de production se sont améliorés dans sept des huit provinces productrices. Au total, la production intérieure des six provinces membres a atteint 102 % des allocations finales de 2025.

Statistiques canadiennes sur les œufs d'incubation de poulet à chair (2020-2025)



Sources : POIC, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Affaires mondiales Canada (AMC)



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Production et importations provinciales d'œufs d'incubation de poulet à chair

À l'échelle provinciale, la production intérieure de la Colombie-Britannique a augmenté de 5,4 millions d'œufs (+5 %), tandis que ses importations ont diminué de 7,6 %, ce qui a donné lieu à une hausse de 2,4 millions (+1,6 %) du nombre d'œufs mis en incubation par rapport à l'année précédente. En Alberta, la production intérieure a grimpé de 5,4 millions d'œufs (+5,7 %), et les importations ont augmenté de 10,3 %, ce qui a entraîné une hausse de 7,3 millions (+6,5 %) du nombre d'œufs mis en incubation. La production de la Saskatchewan a diminué de 2,7 millions d'œufs (-7,8 %), et ses importations ont augmenté de 75 %; à la fin de l'année, près de 0,4 million d'œufs de plus (+1,1 %) avaient donc été mis en incubation. Le Manitoba a connu une hausse de production de 0,4 million d'œufs (+1 %) et une hausse des importations de 21,9 %, ce qui a entraîné une hausse de près de 1,2 million (+2,6 %) du nombre d'œufs mis en incubation. La production de l'Ontario a augmenté de 11,4 millions d'œufs (+3,8 %), tandis que ses importations ont chuté de 20,9 %, ce qui a donné lieu à une hausse de 7 millions (+2,2 %) du nombre d'œufs mis en incubation. Enfin, la production du Québec a grimpé d'environ 1,2 million d'œufs (+0,5 %), et ses importations ont augmenté de 9 %, entraînant une hausse de 6 millions (+2,1 %) du nombre d'œufs mis en incubation.

Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation de poulet à chair (en milliers d'œufs)

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
2025	114 506	100 492	31 975	42 545	308 234	242 602	44 959	36 377	921 691
2024	109 091	95 084	34 669	42 122	296 823	241 370	40 440	32 397	891 996
2023	101 866	89 714	29 074	42 904	292 590	233 791	40 766	32 422	863 127
2022	118 873	84 789	23 394	39 362	284 055	227 501	39 170	33 040	850 183
Changement (%)									
2025/2024	5,0	5,7	(7,8)	1,0	3,8	0,5	11,2	12,3	3,3
2024/2023	7,1	6,0	19,2	(1,8)	1,4	3,2	(0,8)	(0,1)	3,3
2023/2022	(14,3)	5,8	24,3	9,0	3,0	2,8	4,1	(1,9)	1,5

Sources : POIC, AAC Sources: CHEP, AAFC

Le poids vif moyen des poulets à chair produits au Canada en 2025 était de 2,38 kg par oiseau, soit une légère baisse (-0,04 %) par rapport à l'année précédente.

Tableau 2 – Facteurs du marché sélectionnés

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Importations totales (combinées)									
(milliers d'équiv. œufs)	43 414	19 547	7 308	4 451	27 399	60 179	1 201	2 391	165 890
Changement 2025/2024 (%)	-4,5	9,0	75,8	26,6	16,5	10,9	201,4	-36,8	8,4
Production de poulet									
(milliers de kg évisc.)	196 329	141 933	47 670	56 740	505 596	378 503	47 398	61 233	1 435 402
Changement 2025/2024 (%)	0,7	4,0	-1,4	2,0	3,3	2,1	0,7	2,6	2,4
Poids vif moyen des poulets à chair									
(kg vifs par oiseau)	2,25	2,35	2,29	2,11	2,51	2,32	2,52	2,52	2,38
Changement 2025/2024 (%)	0,0	-0,1	-2,9	0,2	-0,2	-1,3	0,5	1,0	-0,4

Sources : POIC, AAC, PPC



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Recettes monétaires agricoles et prix à la production

En 2025, le total des recettes monétaires agricoles réalisées par les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 6,4 % pour atteindre 554,5 millions de dollars; il était de 521,4 millions de dollars en 2024. Le prix moyen du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs en 2025 a varié de 81,85 cents en Alberta à 71,49 cents en Ontario.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix à la production

	Recettes monétaires agricoles		Prix à la production d'œufs d'incubation de poulet à chair	
	2025 (k\$)	Changement 2025/2024	¢/poussin vendable (moyenne 2025)	Changement 2025/2024
Colombie-Britannique	73 702	10,5 %	80,11	5,1 %
Alberta	66 108	12,2 %	81,85	5,4 %
Saskatchewan	20 704	-2,9 %	80,61	5,1 %
Manitoba	25 890	1,7 %	75,78	1,0 %
Ontario	176 523	6,6 %	71,49	2,9 %
Québec	142 503	1,9 %	72,86	1,0 %
N.-É./N.-B./Î.-P.-É./T.-N.-L.	49 081	12,7 %	–	–
CANADA	554 511	6,4 %	77,12	3,5 %

Sources : POIC (recettes monétaires agricoles); offices provinciaux (prix)

¹ Le prix du poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.

Profil de l'industrie canadienne des œufs d'incubation

Tableau 4 – Profil de l'industrie d'œufs d'incubation de poulet à chair en 2025

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair	52	27	10	19	72	35	16	4	235
Couvoirs	9	4	2	3	15	5	3	2	43
Taille moyenne des fermes (en millions d'œufs)	2,2	3,7	3,2	2,2	4,3	7,0	2,8	9,1	3,9

Sources : offices provinciaux, POIC





Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

L'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair se réunit trois fois par année pour formuler les recommandations sur l'allocation d'œufs d'incubation de poulet à chair à présenter au comité aviseur des POIC. Ces réunions sont l'occasion pour les membres de discuter des principales questions qui touchent l'industrie canadienne des œufs d'incubation, dont les allocations d'œufs d'incubation de poulet à chair, les chiffres de l'industrie, l'acheminement provincial des œufs d'incubation, les conditions du marché, les importations en vertu des contingents tarifaires (CT) et les programmes pour étudiants de l'ACPOIPC. L'Association entretient une relation de travail étroite avec les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) et leur conseil d'administration et envisage avec intérêt la poursuite de cette collaboration en 2026.

L'ACPOIPC a récemment aidé deux jeunes agriculteurs à approfondir leurs connaissances de l'industrie des œufs d'incubation lors d'une visite éducative des installations d'Aviagen à Huntsville, en Alabama. En outre, une élève a participé avec succès au Programme d'échange d'élèves de l'ACPOIPC en se rendant du Québec en Colombie-Britannique.

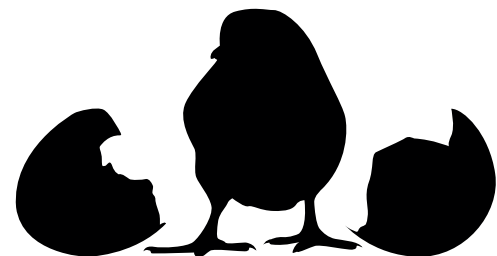
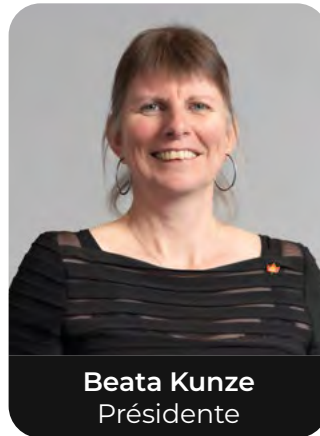
Les frères Kevin et Ryan van der Rijt de l'Alberta sont allés aux États-Unis pour se faire une idée concrète de l'industrie avicole américaine. Leur visite les a exposés à de précieux conseils de gestion et à des pratiques exemplaires de pointe sur la nutrition, les soins vétérinaires, les objectifs de biosécurité, la planification de la production et les processus d'expédition et d'exportation.

Le Programme pour la relève agricole de l'ACPOIPC joue un rôle important en préparant la nouvelle génération de gestionnaires de production à réussir dans l'industrie avicole

mondiale; Aviagen est fière de soutenir cette initiative.

Cordialement,

Beata Kunze
Présidente



Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

Programme pour la relève agricole de l'ACPOIPC

Nous remercions Aviagen et toute son équipe pour cette expérience formidable.



Kevin et Ryan van der Rijt de Bowden (Alberta)

Programme d'échange d'élèves de l'ACPOIPC

Ce fut un précieux moment d'échanges et de partage qui nous a permis de comparer nos pratiques et d'en apprendre encore davantage les uns des autres.



Océanne Allard de Saint-Alexis (Québec)

Membres

Beata Kunze, présidente,
Colombie-Britannique
David Janzen, vice-président,
Saskatchewan
Dennis Wickersham, Alberta
Jake Rempel, Manitoba
Tim Hutten, Ontario
Clément Allard, Québec

Producteur de l'année

L'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC) commandite un programme de reconnaissance : le Producteur de l'année. Le programme vise à sensibiliser les producteurs d'œufs d'incubation du Canada aux saines pratiques de gestion à la ferme pour les encourager à les adopter. En reconnaissant annuellement des personnes qui font preuve d'une gestion agricole exemplaire, l'ACPOIPC croit que son programme incite concrètement les producteurs à améliorer continuellement leurs exploitations.

L'ACPOIPC sélectionne le Producteur de l'année parmi les producteurs d'œufs d'incubation de la province qui accueille la réunion d'été des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). L'Association invite les couvoirs de la province hôte à collaborer au processus de sélection.



Jacob et Esther Heppner du Manitoba
Prix décerné par Beata Kunze, présidente de l'ACPOIPC



Comité de gestion de la production

Bien-être animal

Programme de soins aux animaux (PSA)

Ce fut une autre année mémorable pour le PSA des POIC, surtout sur le plan de l'intégrité du programme. En 2025, des modifications à l'addenda sur l'ammoniac ont été envisagées en vue de concilier la faisabilité pour les producteurs et le renforcement de la capacité des auditeurs d'examiner et d'évaluer les documents justificatifs. Aucune modification n'a encore été approuvée, mais ces discussions constructives ont préparé le terrain et se poursuivront en 2026.

Des audits internes et externes du PSA des POIC ont été menés durant l'année. Le premier cycle triennal de vérifications internes du programme s'est achevé avec l'examen de trois offices provinciaux. NSF a mené des audits tierce partie de l'office national et d'offices provinciaux, ainsi que des audits à la ferme en présence de témoins. Après cinq années de collaboration fructueuse avec NSF, l'organisme de certification des POIC sera MSVS Canada Inc. en 2026.

Code de pratiques du CNSAE pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons

La révision décennale du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons a beaucoup avancé en 2025. Le comité du code (CC) s'est réuni deux fois en présentiel pour s'entendre sur les questions de bien-être prioritaires et étudier les révisions proposées à deux sections du code. Entre les réunions plénières, les sous-comités se sont réunis virtuellement pour formuler des modifications à soumettre à l'examen et à la concertation du CC.

Consulté durant l'année au sujet des pratiques actuelles de production d'œufs d'incubation au Canada, le comité de gestion de la production (CGP) a guidé les représentants du secteur des œufs d'incubation siégeant au CC. Ce travail se poursuivra en 2026; la période de commentaires publics est censée ouvrir au début de l'automne.



Calvin Breukelman
Président

Point sur les programmes à la ferme

Plusieurs révisions ont été apportées aux programmes à la ferme en 2025. La fréquence des audits tierce partie en présence de témoins a été modifiée pour mieux correspondre à celle des audits à la ferme. La méthode des examens de gestion a aussi été

actualisée pour en simplifier les processus et en améliorer la documentation tout en continuant de respecter les exigences externes. Les POIC ont aussi mis en ligne en direct une brève FAQ interactive pour promouvoir l'apprentissage et le dialogue ouvert entre le personnel et les auditeurs des programmes dans les provinces membres.

Les POIC remercient sincèrement le personnel technique et les auditeurs provinciaux de leur dévouement constant à la prestation des programmes à la ferme. Grâce à leurs efforts, les audits à la ferme se sont poursuivis sans interruption malgré l'intervention en cours contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

Salubrité des aliments

Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC})

Le PCQOI^{MC} continue d'être mis en œuvre par les producteurs du Canada, lesquels sont



périodiquement audités. Le modèle générique a été révisé en fonction des exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments visant les programmes basés sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP). La réglementation des aliments pour animaux et la biosécurité feront l'objet d'un examen futur.

Réduction des agents pathogènes

Document de référence national

Nous avons révisé le *Document de référence des POIC sur la surveillance et l'intervention nationales liées à Salmonella Enteritidis (SE)* de 2020, qui décrit les protocoles provinciaux actuels de surveillance et d'intervention de l'industrie liés à SE chez les reproducteurs de poulets à chair dans les provinces membres des POIC. Ce document de référence est un outil de communication utile pour favoriser l'uniformité d'une province à l'autre et pour sensibiliser le gouvernement à ce que fait le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair pour contrôler et prévenir SE.

Tous les reproducteurs de poulets à chair sont testés pour *Salmonella*, et toutes les fermes respectent le Règlement sur la santé des animaux (couvoirs) fédéral.

Les programmes de surveillance de SE chez les reproducteurs de poulets à chair démontrent l'engagement du secteur des œufs d'incubation de poulet à chair à aborder les priorités essentielles décrites dans la Stratégie nationale pour le contrôle de la maladie chez l'humain causée par Salmonella Enteritidis provenant de la volaille au Canada (2015) de

Santé Canada; ils font également partie de l'initiative nationale de contrôle de SE dans la chaîne d'approvisionnement du poulet.

Groupe de travail mixte gouvernement-industrie pour la lutte contre *Salmonella* et *Campylobacter* chez les volailles

Dans leurs discussions avec Santé Canada, avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et avec l'Agence de la santé publique du Canada, les POIC ont continué de promulguer une démarche axée sur le risque pour aborder SE dans le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair et dans la chaîne d'approvisionnement du poulet. Les POIC sont également actifs au sein de plusieurs sous-groupes de travail, dont les suivants, mis en place en 2025 :

- Élaboration de politiques
- Formation sur la salubrité des aliments
- Contrôle et surveillance
- Partage et intégration des données

Utilisation des antimicrobiens et résistance antimicrobienne (UAM/RAM)

Avec les groupes de l'industrie, les POIC ont continué de plaider auprès du gouvernement pour un meilleur accès aux antimicrobiens et aux options de rechange efficaces.

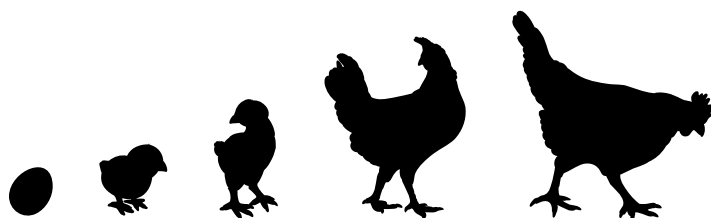
Cordialement,



Calvin Breukelman
Président

Membres

Calvin Breukelman, président
Cyslain Loyer, Québec
Tim Hutten, Ontario
Henry Heppner, Manitoba
Mike Wurtz, Saskatchewan
Kevin Tiemstra, Alberta
Beata Kunze, Colombie-Britannique
Ernie Silveri, FCC



Comité aviséur

En revenant sur l'année écoulée, il importe de reconnaître à la fois les défis et les réalisations de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair (OIPC) en 2025. L'industrie a subi des pressions considérables, dont des pénuries continues de produits importés des États-Unis sur fond de tensions commerciales liées aux droits de douane et de nouveaux cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) au Canada. Ces facteurs ont été source d'incertitude quant au maintien de l'offre d'OIPC et à la possibilité de répondre à la demande des couvoirs dans le contexte des restrictions liées à l'IAHP. L'industrie a néanmoins fait preuve d'une résilience remarquable et s'est adaptée en réalisant des gains d'efficacité et en renforçant ses mesures de biosécurité.

À propos de l'économie canadienne, l'inflation est restée proche de la cible de 2 % de la Banque du Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) ayant augmenté d'environ 2,4 % sur 12 mois en décembre 2025 selon les derniers chiffres publiés par Statistique Canada.

L'activité économique a montré sa résilience face à l'incertitude commerciale et aux pressions liées aux droits de douane; il est estimé que le PIB réel a modérément augmenté à la fin de 2024 et au début de 2025, soutenu par les dépenses de consommation et l'investissement, mais que la croissance des exportations a ralenti, et que la capacité toujours excédentaire a pesé sur la dynamique globale.

Dans ce contexte, l'inflation s'est généralement établie plus près des normes historiques après les niveaux élevés recensés au lendemain de la

pandémie, mais les prix demeurent au-dessus des tendances pré-pandémiques, reflétant la pression constante sur les coûts du logement, des services et des aliments.

Du côté de la production et de l'allocation, les allocations totales pour les périodes A193 à A199 combinées sont de 1 557 millions de kilogrammes, soit 6,3 % en sus de la base pour ces périodes. La production réelle au cours des périodes achevées de 2025 (A193 à A197) est de 1 083 millions de kilogrammes, ce qui est inférieur de 1,9 % (ou 21 Mkg) au volume alloué. Les allocations pour les périodes A198 et A199, qui couvrent le reste de 2025, ont été établies à 8 % et à 7,5 % en sus de leur base respective. L'allocation pour la période A200, qui couvre la première partie de 2026, a été établie au début d'octobre à 5 % en sus de la base. Malgré la sous-production en 2025, la production totale est actuellement de 1 197 millions de kilogrammes à la fin octobre, soit 1,5 % de plus que l'an dernier.

Au sujet des importations des États-Unis, on rapporte que l'offre d'œufs d'incubation américains destinés au Canada devrait s'améliorer en 2026 par rapport à 2025. On nous a fait savoir que les fournisseurs travaillent à vacciner leurs reproducteurs contre le métapneumovirus aviaire et qu'ils planifient des hausses de production et l'ajout de personnels de contrôle de la qualité. Plus récemment toutefois, certains fournisseurs américains disent avoir du mal à obtenir suffisamment de reproducteurs.

Les stocks entreposés de poulet, qui s'élevaient à 58,5 millions de kilogrammes au début de



Mark Woods
Président



2025, sont restés relativement stables toute l'année sauf pour une accumulation à près de 63 millions de kilogrammes le 1^{er} septembre. C'est la seule fois que les stocks ont dépassé les niveaux de 2024, mais ils ont de nouveau diminué en septembre et se chiffraient à 60 millions de kilogrammes au 1^{er} octobre. Des changements dans les découpes ont alimenté les plus grandes fluctuations des stocks cette année, surtout pour les poitrines désossées, dont les stocks ont doublé entre août et septembre pour diminuer de nouveau en octobre. Les stocks de produits surtransformés ont été plus stables; leur niveau actuel est inférieur à ce qu'il était à la même période en 2023 et en 2024. Les stocks se situent actuellement en plein milieu de l'intervalle moyen historique. La consommation apparente intérieure de poulet à ce jour atteint 1 274 millions de kilogrammes, en hausse de 5,1 % (ou 62 Mkg) par rapport à l'an dernier.

Les prix de gros du poulet selon Express Markets Inc. (EMI) demeurent très fermes; tous les articles à l'exception des ailes ont atteint des niveaux record cette année. Jusqu'à maintenant, les indices composés pour les oiseaux entiers, les pattes et les poitrines dépassent les niveaux des années précédentes pour la totalité de l'année 2025, tandis que les prix des ailes sont pour la plupart supérieurs aux niveaux de toutes les années sauf 2022. À l'heure actuelle, la moyenne composée du marché est supérieure de 16,1 % à celle de la même période l'an dernier, l'indice

composé pour les poitrines est supérieur de 17,5 %, et celui pour les pattes est supérieur de 17,8 %.

La Banque s'attend à une croissance économique modérée en 2026, avec une croissance moyenne du PIB se situant entre 1,4 et 1,8 %. L'inflation devrait généralement rester proche de la cible de 2 % toute l'année 2026, les pressions désinflationnistes exercées par l'offre excédentaire devant compenser la pression haussière des droits de douane sur les coûts. En raison des turbulences structurelles et commerciales, les niveaux du PIB réel d'ici la fin de 2026 devraient être inférieurs aux prévisions antérieures, mais le rythme de la croissance restera positif.

Enfin, en ce qui concerne la croissance démographique, les projections de Statistique Canada et du gouvernement donnent à penser que la population pourrait continuer de baisser légèrement en 2026, puis croître modérément en 2027, les niveaux d'immigration étant plus faibles que dans les années d'avant la pandémie.

Cordialement,



Mark Woods
Président

Membres

Mark Woods, président

Beata Kunze, Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

Jan Rus, Les Producteurs de poulet du Canada

Christian Trottier, Fédération canadienne des couvoirs

Nik Zylstra, Association canadienne des surtransformateurs de volailles

Nicolas Paillat, Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada

Carmine Bianco, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Sarah Pak, Affaires mondiales Canada



Comité des finances

Le comité des finances des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) s'est réuni périodiquement durant l'année pour examiner la situation financière de l'office national. Il est heureux d'annoncer que celle-ci demeure solide. La redevance nationale a été portée à 0,0034 en 2025, et la croissance du marché du poulet a conduit à une hausse de la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair, ce qui a accru les redevances perçues.

Les recettes ont augmenté en 2025 pour atteindre 3 millions de dollars, tandis que les dépenses se sont chiffrées à 2,8 millions, ce qui a donné un excédent de 0,2 million.

Les POIC tiennent toujours la majorité de leurs réunions en présentiel et assistent aux rencontres nationales et internationales qui appuient leur mission d'assurer la croissance durable et rentable de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair au Canada. Cette stratégie fait augmenter les jetons de présence et les frais de déplacement nécessaires pendant l'année pour tenir ces réunions ou y assister. L'inflation demeure élevée, ce qui contribue à accroître les coûts des déplacements et des services de traduction et d'interprétation.

Membres

Mark Woods, président
Kevin Tiemstra, Alberta
Mike Wurtz, Saskatchewan
Henry Heppner, Manitoba
Christian Trottier, représentant de la FCC



Mark Woods
Président

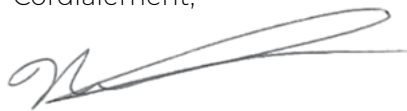
Le comité a présenté un budget 2026 qui prévoit des recettes de 3,3 millions de dollars et des dépenses de 3,3 millions, soit des recettes nettes prévues de 9 000 \$. Bien que les allocations

continuent d'augmenter chaque année, les réserves projetées sur trois ans continuent de baisser en raison des dépenses supplémentaires que les POIC s'attendent à engager au cours du présent cycle de négociations de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, qui dépasseront les recettes. Il importe pour le secteur que les représentants des POIC continuent d'assister à ces réunions internationales et de défendre l'industrie. La

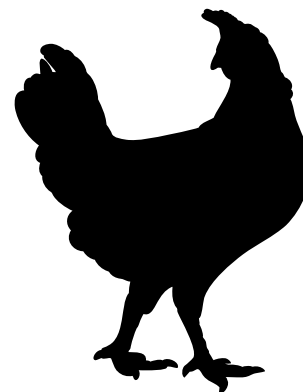
redevance nationale a été portée à 0,0038, et les réserves des POIC devraient couvrir 50 % de leurs dépenses. Les recettes devraient augmenter en 2026 en raison de la hausse des redevances.

En réponse aux pressions inflationnistes accrues et aux accords commerciaux, le comité étudie les politiques financières des POIC à intervalles réguliers et y recommande des modifications s'il y a lieu.

Cordialement,

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mark Woods'.

Mark Woods
Président



Comité de la recherche

La recherche renforce l'industrie et garantit le maintien de l'innovation dans le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair. La recherche sur l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), qui revêt encore la plus haute priorité pour les POIC, met l'accent sur les facteurs de risque et les interventions efficaces. Les POIC ont aussi siégé à un groupe de travail du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) qui rassemble des représentants de l'industrie, du gouvernement et des milieux de la recherche pour aider les chercheurs à faire en sorte que la modélisation future de la transmission de l'IAHP soit pertinente hors des cercles universitaires.

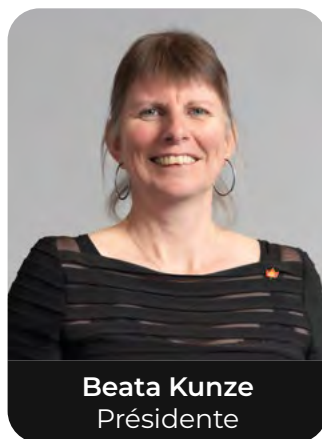
Les priorités des POIC en 2025 englobaient également la recherche axée sur la production, le bien-être des reproducteurs, la recherche environnementale, la santé et les maladies de la volaille, les options de rechange aux antimicrobiens et le contrôle des pathogènes d'origine alimentaire, dont *Salmonella* Enteritidis (SE).

Bien-être animal

L'ammoniac demeure un enjeu d'importance pour le bien-être animal. Les POIC travaillent encore sur les moyens de maintenir un haut niveau de bien-être animal grâce à la recherche sur le contrôle et la prévention de l'ammoniac. Les activités à la ferme ont commencé en 2025 pour l'étude suivante, qui bénéficie du soutien des POIC :

Surveillance du NH₃ et des réactions chimiques menant à sa formation dans les fermes d'œufs d'incubation de poulet

à chair, dirigée par le Pr Ran Zhao de l'Université de l'Alberta en collaboration avec la P^{re} Jennifer Murphy de l'Université de Toronto.



Beata Kunze
Présidente

Utilisation des antimicrobiens (UAM) et résistance aux antimicrobiens (RAM)

Les POIC soutiennent l'étude suivante sur les peptides antimicrobiens comme solution de rechange aux antibiotiques dans le cadre de leurs efforts d'intendance des antimicrobiens et de préservation de leur efficacité potentielle :

Des peptides antimicrobiens (PAM) contre Salmonella

Enteritidis pour les producteurs d'œufs d'incubation, dirigée par Amphorax en Colombie-Britannique.

Salubrité des aliments

Les POIC continuent de soutenir l'étude suivante sur la salubrité des aliments, axée sur *Salmonella* dans les fermes de reproducteurs de poulets à chair et ses sérovars les plus courants, qui peuvent contribuer à la mise au point d'interventions efficaces :

Contribution des facteurs de gestion à l'évolution de la diversité génétique de Salmonella spp. et à la présence de SE, dirigée par la P^{re} Marie-Lou Gaucher dans le cadre du partenariat des POIC avec le Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole, ou CRIPA.

Ce projet comporte aussi un volet de biosécurité, axé sur les facteurs de risque de l'IAHP dans les fermes d'œufs d'incubation de poulet à chair.



Les POIC ont renouvelé leur entente avec le CRIPA en 2025. Valable pour deux ans, celle-ci commencera en 2026 avec un nouveau projet.

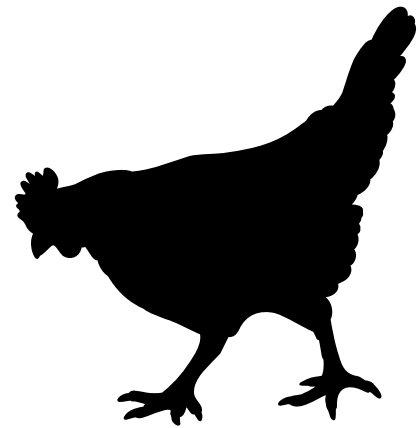
Les POIC sont fiers, à titre de membres fondateurs du Conseil de recherches avicoles du Canada, d'avoir participé au développement du nouveau site Web du CRAC et financé des projets de recherche avicole en 2025. Jeff Notenbomer, qui représente les POIC au conseil d'administration du CRAC, est aussi le vice-président du Conseil. Par ailleurs, les POIC sont un partenaire de recherche pour l'industrie du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dans le cadre d'un projet de l'Université de la Colombie-Britannique intitulé *Protéger les œufs d'incubation et les poussins contre la contamination par Salmonella au moyen de techniques de biocontrôle à base de bactériophages*. Le projet est financé par le CRAC et le CRSNG.

Les POIC continuent de présider le comité de l'industrie pour l'aviculture scientifique de la Poultry Science Association. Ce comité a pour fonction d'organiser des colloques sur des sujets d'importance pour l'industrie, d'accroître la participation de l'industrie et de rendre hommage aux personnes exceptionnelles qui y travaillent. Les POIC ont activement participé à l'assemblée annuelle de l'Association à Raleigh (Caroline du Nord), où ils ont eu l'honneur de décerner le Prix de réussite précoce pour l'industrie.

Cordialement,



Beata Kunze
Présidente



Membres

Beata Kunze, présidente, Colombie-Britannique
Dennis Wickersham, Alberta
Dave Janzen, Saskatchewan
Jake Rempel, Manitoba
Tim Hutten, Ontario
Clément Allard, Québec



Priorités de recherche – 2025

Le Comité de la recherche des POIC considère que l'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) – facteurs de risque et moyens efficaces d'aborder l'IAHP : traitement, prévention et vaccination – est de question prioritaire.

1. Recherche axée sur la production

- a. Méthodes pour améliorer la fécondité et le nombre de poussins vendables
 - Différences de fécondité et incubation payée
 - Quand est-il le plus utile d'introduire des coqs?
 - Recherche sur des techniques nouvelles et émergentes pour évaluer la fécondité à la ferme en temps réel
 - Fécondité en fin de cycle
 - Fécondité avant l'incubation
 - Transformation des œufs d'incubation au poulailler et utilisation de caméras pour détecter les fuites et les défauts

2. Bien-être des reproducteurs

- a. Contrôle de l'ammoniac
 - Élaboration de méthodes plus précises pour mesurer l'ammoniac à la ferme, et validation de l'équipement de mesure de l'ammoniac déjà en place (comme les indicateurs d'ammoniac dont se servent les vérificateurs);
 - Détermination de niveaux d'ammoniac de référence à la ferme et, lorsqu'une méthode systématique aura été établie, compilation par les POIC de données nationales pour éclairer les décisions à venir;
 - Valeurs de référence pour validation (comme celles mentionnées dans le code ou celles qui seront déterminées d'après les niveaux de référence à la ferme),

y compris l'étude des incidences de différentes concentrations d'ammoniac sur la santé et le bien-être des oiseaux et des humains afin de déterminer un ou des niveaux d'ammoniac appropriés à inclure dans le Programme de soins aux animaux comme seuils maximaux, selon le climat et la température;

- Méthodes rentables de contrôle de l'ammoniac.
- Ajouter la recherche sur la réduction de la « litière durcie » dans les poulaillers à reproducteurs de poulet à chair
 1. Additifs à moulée
 2. Meilleures pratiques de gestion pour la ventilation, etc.
- b. Les stratégies pour alimenter les reproducteurs
 - Contrôle de l'alimentation
- c. Densité
- d. Euthanasie
 - Méthodes pour les oiseaux > 3kg, y compris l'étourdissement par pression atmosphérique basse (LAPS) – La méthode LAPS est-elle pratique pour l'exécution à la ferme?
 - Façon efficace et rapide d'euthanasier des troupeaux de reproducteurs en situation d'urgence
- e. Agressivité
 - Énergie de la moulée et agressivité des mâles
 - Recherche établissant un lien entre certains traits génétiques et l'agression
- f. Mortalité précoce des reproductrices (*E. coli*, staphylocoques)
 - *E. coli* et les staphylocoques ont plus de chances d'être associés à la mortalité qui suit la période de pointe



g. Altérations physiques

- Taille des orverts, époinçage du bec : méthodes idéales et moment de l'intervention
- Pratiques de gestion concrètes et peu coûteuses pouvant éliminer les altérations physiques

h. Transport des poussins nouvellement éclos

- Durée pendant laquelle la subsistance des poussins nouvellement éclos est assurée par le sac vitellin
- Efficacité des produits d'hydratation/ d'éléments nutritifs utilisés avant et durant le trajet

i. Effets des programmes de vaccination sur le bien-être des reproducteurs

- Situation actuelle
- Seuils maximaux – quelle est la limite à ne pas dépasser?

3. Recherche environnementale

a. Élimination/valorisation des mortalités

- En fin de cycle
- Dépeuplement massif

b. Effets du contrôle de la température sur la manipulation et la conservation des œufs, et véhicules de transport des œufs, y compris la transpiration des œufs et les liens avec le pourrissement après que les œufs sortent de la ferme.

c. Effets de l'éclairage sur la production, la fécondité et la santé des reproducteurs de poulets à chair

- Éclairage DEL à long terme
- Intensité, spectre et température de couleur (K) de la lumière

d. Impact environnemental et effets des changements climatiques en lien avec la production d'œufs d'incubation de poulets à chair

4. Santé et maladies de la volaille

- Hépatite à corps d'inclusion (HCI) – vaccination des reproducteurs et rétention des anticorps
- Effet divers de la bronchite sur la production et la fécondité des reproductrices
- Syndrome du poussin blanc
- Programmes de vaccination plus efficaces
- Effet des probiotiques
- Mycoplasma synoviae*
- Moyens efficaces de traiter l'IAHP : vaccination, traitement, prévention, etc.

5. Solutions de remplacement des antimicrobiens

6. Contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire/SE

- Contrôle de la vaccination contre *Salmonella* (méthodes et efficacité)
 - Nouvelles vaccinations contre *Salmonella* ou supplémentation d'adjuvants pour améliorer l'efficacité des vaccins
- Sources d'infection
 - Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs affecte-t-elle les cellules de *Salmonella*?
- Différences possibles des poulaillers, quel type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayonnement infrarouge)
- Prévalence
- Densité de peuplement
- Contrôle de *Campylobacter jejuni*
- Stratégies à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* pendant que les oiseaux sont en production
 - Réduire/prévenir *Salmonella* grâce à l'exclusion compétitive (probiotiques et espèces bactériennes antagonistes pour contrôler les agents pathogènes d'origine alimentaire)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Suppléants



*Assis de gauche
à droite :*

Dennis Wickersham,
Alberta;
Beata Kunze,
Colombie-Britannique;
David Janzen,
Saskatchewan

*Debout de gauche
à droite :*

Clément Allard, Québec;
Tim Hutten, Ontario;
Jake Rempel, Manitoba

Gérants provinciaux



Assis de gauche à droite :

Bob Smook, Alberta;
Michelle Alting-Mees,
Saskatchewan;
Bill Van Heeswyk, Ontario

Debout de gauche à droite :

Val Weeks, Manitoba;
Marie-Ève Bourdeau, Québec

Absente :

Stephanie Nelson,
Colombie-Britannique



Gagnantes et gagnants du concours de dessin des POIC

Le concours de 2025 avait pour thème « Lève les plumes, Canada »



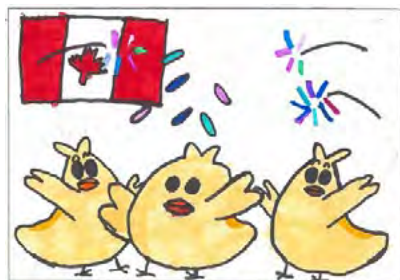
Peter Driessen
Colombie-Britannique
Grand gagnant de 2025



Eloise Nywening
Ontario
Gagnante de la catégorie des 2 à 4 ans



Eva Denbok
Colombie-Britannique
Gagnante de la catégorie des 5 à 7 ans



Zoey Denbok
Colombie-Britannique
Gagnante de la catégorie des 8 à 11 ans



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Participation des POIC à des organismes et groupe de travail :

Directeur de la FPA La Fédération canadienne de l'agriculture

Cyslain Loyer depuis 2016

Directeur du Conseil de recherche avicoles du Canada

Jeff Notenbomer depuis 2019

Directeur du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Calvin Breukelman depuis 2021

Membres du comité du code pour la volaille du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Calvin Breukelman depuis 2023

Mark Woods depuis 2024

Représentant au groupe de travail mixte gouvernement-industrie pour la lutte contre Salmonella et Campylobacter chez les volailles

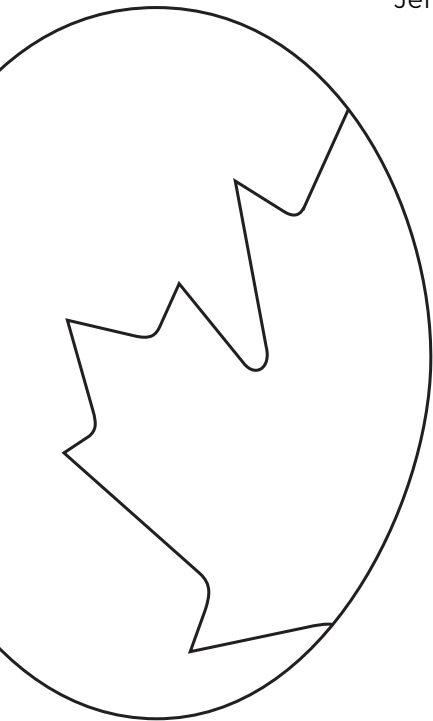
Mike Wurtz depuis 2021

Représentante de sous-groupe de travail :

Suivi et surveillance

Partage et intégration des données

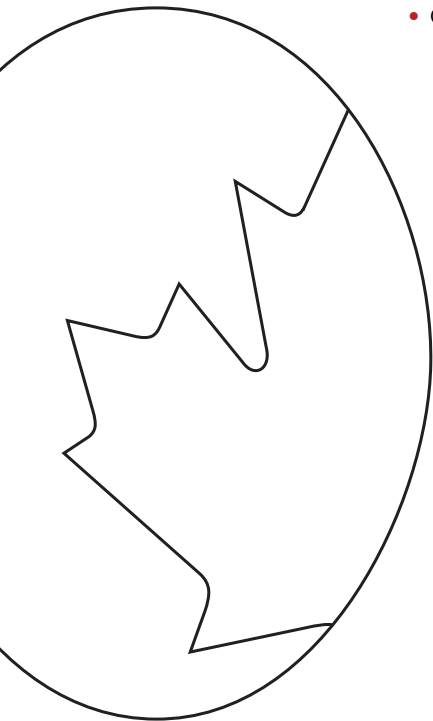
Beata Kunze depuis 2025



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Les permanents des POIC ont participé aux comités et organismes suivants en 2025 :

- Alliance sur le carbone d'origine agricole
- Association universelle d'aviculture scientifique - Section canadienne
- Atelier sur les mesures frontalières
- Centre canadien pour l'intégrité des aliments
- Centre national des opérations d'urgence (CNOU) de l'ACIA
 - Groupe de travail FPTI sur la destruction
 - Groupe de travail sur la vaccination contre l'IAHP et Groupe de travail sur la planification des essais en conditions réelles
 - Groupe de travail sur l'indemnisation de l'ACIA
- Coalition budgétaire agricole et alimentaire
- Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments
- Comité consultatif du SCSIADO
- Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)
- Comité de l'industrie pour l'aviculture scientifique de la Poultry Science Association
- Comité technique des opérations avicoles (CTOA) des TVOC
- Conseil de l'industrie avicole – membre associé
- Conseil de recherches avicoles du Canada
- Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)
 - Comité du code pour la volaille du CNSAE
- GO-5 – Comité des communications
- GO-5 – Comité technique sur le commerce
- Groupe de discussion sur les antimicrobiens de catégorie III des PPC
- Groupe de travail mixte gouvernement-industrie pour la lutte contre *Salmonella* et *Campylobacter* chez les volailles
- Groupe de travail sur l'aMPV
- International Poultry Council – Groupe de travail sur la santé et le bien-être des animaux
 - International Poultry Council – Groupe de travail sur le commerce
- Organisation mondiale des agriculteurs – Groupe de travail sur l'élevage
 - Santé animale Canada
 - Comité de planification du forum de Santé animale Canada
 - Équipe dirigeante sur l'IAHP
- Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA)
 - Groupe des leaders
 - Réseau du secteur de la volaille
 - Réseau UAM/RAM
- Table sur les protéines animales
- Temple canadien de la renommée agricole



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Permanents des POIC



Assis de gauche à droite :

Mark Calderaro, conseiller en communications et en relations avec le gouvernement;
Teddy Markey, directeur exécutif; Garen Afarian, économiste principal et conseiller commercial

Debout de gauche à droite :

Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments; Nicole Duval, adjointe de direction;
Amanda Pufall, agente de la santé et du bien-être des animaux

Représentant du GO-5 auprès de l'OMC



Charles Akande



ÉTATS FINANCIERS
De
LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
Pour l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2025



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
INDEX AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 et 2
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT DES RÉSULTATS	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7 - 11



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (« l'Organisation ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la l'Organisation.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploration et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations de événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
Le 27 février 2026.

Welch LLP®

Membre indépendant de BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 314 671 \$	376 910 \$
Placements à court terme - note 4	1 031 005	1 765 855
Débiteurs - note 5	576 500	430 157
Charges payées d'avance	<u>85 395</u>	<u>56 492</u>
	3 007 571	2 629 414
IMMOBILISATIONS - note 6	<u>722 008</u>	<u>724 461</u>
	<u>3 729 579 \$</u>	<u>3 353 875 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	168 296 \$	44 017 \$
Sommes à remettre à l'état	<u>91 448</u>	<u>55 431</u>
	<u>259 744</u>	<u>99 448</u>
ACTIF NET		
Grevé d'affectations d'origine interne - note 7	1 526 606	1 519 403
Non grevé d'affectations	<u>1 943 229</u>	<u>1 735 024</u>
	<u>3 469 835</u>	<u>3 254 427</u>
	<u>3 729 579 \$</u>	<u>3 353 875 \$</u>

Signé au nom du Conseil:



Brian Bilkes, Président



Gyslain Loyer, Vice-Président

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP®



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
REVENUS		
Redevances	2 943 710 \$	2 498 122 \$
Intérêts	<u>57 508</u>	<u>80 690</u>
	<u>3 001 218</u>	<u>2 578 812</u>
DÉPENSES		
Amortissement	25 745	26 384
Frais d'occupation	53 295	25 128
Honoraires des administrateurs et frais de déplacement des participants	843 561	769 633
Réunions	45 131	200 469
Cotisations	106 790	83 389
Frais d'administration et de bureau	123 467	117 307
Honoraires professionnels	180 899	287 052
Recherche	107 500	144 166
Salaires, avantages sociaux et déplacements	1 068 533	1 011 907
Frais de commerce et de plaidoyer	115 324	177 896
Traduction et interprétation	<u>115 565</u>	<u>86 223</u>
	<u>2 785 810</u>	<u>2 929 554</u>
REVENUS NETS (DÉPENSES NETTES) AVANT AUTRES REVENUS	215 408	(350 742)
AUTRES REVENUS		
Dommages et intérêts	<u>-</u>	<u>1 092</u>
REVENUS NETS (DÉPENSES NETTES)	<u>215 408 \$</u>	<u>(349 650) \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP®

Membre indépendant de BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025			2024
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non grevé d'affectations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 519 403 \$	1 735 024 \$	3 254 427 \$	3 604 077 \$
REVENUS NETS (DÉPENSES NETTES)	-	215 408	215 408	(349 650)
GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE - note 7	<u>7 203</u>	<u>(7 203)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 526 606 \$</u>	<u>1 943 229 \$</u>	<u>3 469 835 \$</u>	<u>3 254 427 \$</u>

(voir notes ci-jointes)



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS PAR LES :		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenus nets (dépenses nettes)	215 408 \$	(349 650) \$
Ajustement pour l'amortissement	<u>25 745</u>	<u>26 384</u>
	241 153	(323 266)
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(146 343)	78 993
Charges payées d'avance	(28 903)	22 338
Créditeurs et charges à payer	124 279	(48 320)
Sommes à remettre à l'État	<u>36 017</u>	<u>12 464</u>
	<u>226 203</u>	<u>(257 791)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(23 292)	(42 748)
Acquisition de placements	(1 031 005)	(1 765 855)
Produit de disposition des placements	<u>1 765 855</u>	<u>1 765 855</u>
	<u>711 558</u>	<u>(42 748)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	937 761	(300 539)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>376 910</u>	<u>677 449</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 314 671 \$</u>	<u>376 910 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP[®]

Membre indépendant de BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

1. RAISON D'ÊTRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (« l'Organisation ») fut constituée en personne morale conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles.

La mission de l'Organisation est: « En collaboration avec nos partenaires et producteurs, les POIC assurent un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulets à chair de qualité aux couvoirs canadiens. »

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des revenus

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

Les dommages-intérêts sont évalués sur la production d'œufs d'incubation de poulet à chair sur les montants alloués, conformément à l'Accord concernant les dommages-intérêts, et sont comptabilisés une fois approuvés par le Conseil d'administration.

Les produits d'intérêts sont non grevés d'affectation et sont comptabilisés dans les résultats au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

L'Organisation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur et les évalue ensuite au coût ou au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des investissements qui sont évalués à leur juste valeur à la date des états financiers.

Investissement dans des biens en co-propriété

L'Organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation par intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'Organisation des actifs, passifs, revenus, dépenses et flux de trésorerie des biens en co-propriété est inscrite dans ces états financiers.

Immobilisations et amortissement afférent

Les immobilisations sont inscrites au coût et par la suite amorties, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durées de vie utile estimées comme suit:

Bâtiment	40 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Matériel électronique	3 ans



2. **SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants comptabilisés pour les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés pour les revenus et les dépenses de l'exercice.

La direction fait des estimations comptables lorsqu'elle détermine la valeur de réalisation nette des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations et la charge d'amortissement afférente ainsi que les frais courus significatifs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'Organisation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels l'Organisation peut être soumise au 31 décembre 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que des parties puissent manquer à leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de l'Organisation est la somme de la valeur comptable de son encaisse, de ses placements à court terme et de ses débiteurs.

L'encaisse et les placements à court terme de l'Organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction estime que le risque rattaché à ces instruments est minime.

L'Organisation gère le risque de crédit en révisant la recouvrabilité de ses débiteurs à chaque mois et en faisant des suivis diligents des montants en souffrance. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaise créance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. L'Organisation rencontre ses exigences de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs pouvant être liquidés facilement pour répondre à ses obligations.



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Presque toutes les transactions de l'Organisation sont en dollars canadiens et, par conséquent, l'Organisation n'est pas sujette à un risque de change important.

ii) *Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

L'Organisation est sujette au risque du taux d'intérêt en raison de ses placements à court terme. Les placements à court terme de l'Organisation consistent en des montants déposés auprès d'institutions financières qui portent intérêts aux taux du marché.

iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risque des taux de change ou des taux d'intérêts), que ces changements soit causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments similaires sur le marché.

L'Organisation n'est pas sujette au risque de prix autre.

Changement dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu de changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de l'Organisation depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont comme suit:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Certificats de placement garanti, portant intérêt au taux de 2,00% à 2,70% et venant à échéance en 2026 (2024 - taux entre 2,75% à 4,25%, venus à échéance en 2025).	<u>1 031 005</u> \$	<u>1 765 855</u> \$

Des intérêts de 22 084 \$ (2024 - 36 699 \$) été comptabilisés et inclus dans les comptes débiteurs.

L'Organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles ("la Loi"). Ces limites imposent à l'Organisation de n'investir que les fonds en sa possession ou sous son contrôle qui ne sont pas immédiatement nécessaires à son fonctionnement. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. DÉBITEURS

Les débiteurs sont composés de:

	<u>2025</u>		<u>2024</u>
Redevances	502 362 \$		329 688 \$
Intérêts	22 084		36 699
Autres	<u>52 054</u>		<u>63 770</u>
	<u>576 500 \$</u>		<u>430 157 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS

L'Organisation est copropriétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, d'une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa, Ontario, qui abrite le bureau de l'Organisation. L'Organisation détient un intérêt de 10 % dans cette propriété.

Les immobilisations de l'Organisation, y compris sa part proportionnelle du coût et de l'amortissement cumulé afférente du terrain et du bâtiment, sont composés de:

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Terrain	74 528 \$	-	74 528 \$	-
Bâtiment	961 240	315 474	937 948	291 443
Mobilier de bureau et matériel	33 477	33 477	33 477	33 476
Matériel électronique	<u>61 545</u>	<u>59 831</u>	<u>61 545</u>	<u>58 118</u>
	1 130 790	<u>408 782 \$</u>	1 107 498	<u>383 037 \$</u>
Moins l'amortissement cumulé	<u>408 782</u>		<u>383 037</u>	
Valeur comptable nette	<u>722 008 \$</u>		<u>724 461 \$</u>	

7. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le Conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne des actifs nets pour:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Immobilisations	765 500 \$	785 236 \$
Indemnités éventuelles	329 878	302 939
Recherche	<u>431 228</u>	<u>431 228</u>
	<u>1 526 606 \$</u>	<u>1 519 403 \$</u>

Les affectations d'origine interne pour les immobilisations comprennent les réserves de trésorerie détenues par la société de gestion immobilière pour faciliter les projets d'entretien et à long terme du 21, rue Florence. Au cours de l'exercice, 26 939 \$ (2024 - 63 605 \$) a été affecté au fonds pour indemnités éventuelles en fonction des estimations révisées par la direction.



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

8. ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS

L'Organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.

9. ENGAGEMENTS

L'Organisation a signé des engagements de financement pour les années à venir, comme suit :

2026	168 000 \$
2027	145 000
2028	115 000
2029	20 000
2030	20 000



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6

Tél : (613) 800-2315

Courriel : info@chep-poic.ca

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>

